

# IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR LES REVENUS DE 2020

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](https://impots.gouv.fr/verifavis)

M DELPY ANDRE MARCEL  
OU MME DELPY ANNE-MARIE  
1 RUE DU STADE  
81120 REALMONT

### Vos références

#### Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 1920691623011  
Déclarant 2 (C) : 1876231823277

Référence du document : 21 B1 1651329 17  
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :  
1 RUE DU STADE  
81120 REALMONT

Numéro FIP 810 79 71 1414496789 3  
Numéro d'ordre : 1  
Date d'établissement : 13/05/2021


### Somme qui vous est remboursée

**176,00 €**

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.  
Vous serez remboursé à l'été 2021.**

### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur  
[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique  
« Contact »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 27 666  
Nombre de parts : 2.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Pensions, retraites, rentes.....	29788	1114	
Abattement spécial de 10%.....	- 2979	- 394	
Salaires, pensions, rentes nets.....	26809	720	27529

Revenus perçus par le foyer fiscal

Rentes viagères à titre onéreux nettes <sup>8</sup> .....			137
---	--	--	-----

Revenu brut global.....			27666
-------------------------	--	--	-------

Revenu imposable.....			27666
-----------------------	--	--	-------

Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>			270
Décote.....			- 270

Impôt total avant crédits d'impôt.....			0
--	--	--	---

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

	Montant déclaré	Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	1270	1270	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 635

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 635
---	--	--	-------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL	
Rentes viagères à titre onéreux <sup>8</sup> .....	137	137	
BASE IMPOSABLE.....	137	137	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	13	10	

Total des prélèvements sociaux nets.....			23
--	--	--	----

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :		- 635
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :.....		+ 459

Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....		- 176
---	--	-------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Solde des prélèvements sociaux 2020 <sup>53</sup> :		* 0
---	--	-----

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

RÉSIDENCE ALTERNÉE

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
--------------------	-----------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------------	-------------------------	------------------------------	----------------	-----------------------------------	-----------------

M

S

2.5

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

---

>>> Suite de votre avis

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT  
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....

176

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

-----  
**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Revenu fiscal de référence** <sup>25</sup> .....

**27666**